

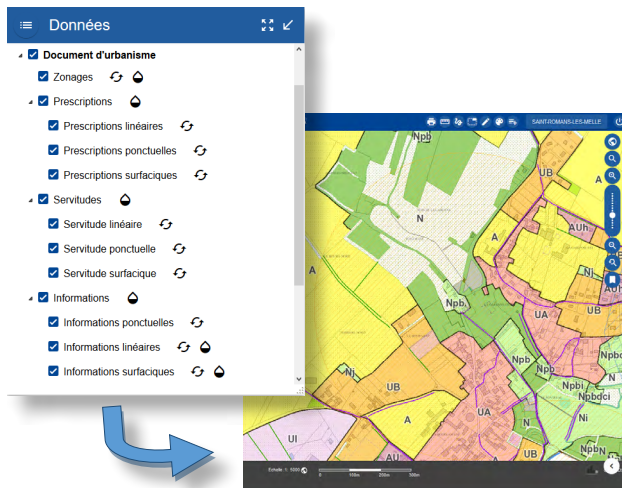


Afficher un document d'urbanisme

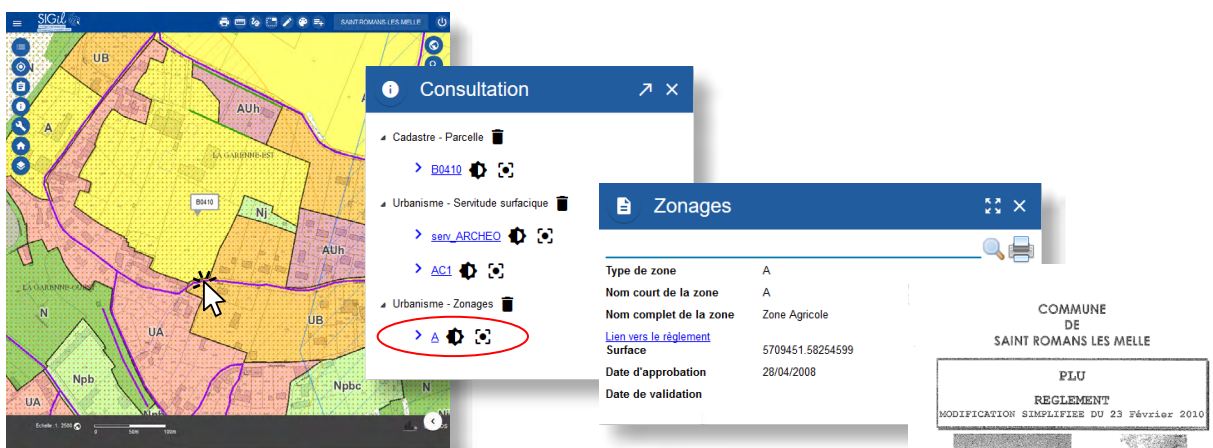
1. Dans le menu « **Données** », cocher la thématique principale « **Document d'urbanisme** ».
2. Ouvrir les thématiques pour faire apparaître les différentes couches d'informations  .
3. Cocher les éléments que vous souhaitez faire apparaître :




Astuce
Vous pouvez faire afficher l'ensemble des informations d'une thématique d'un seul clic, en cochant la case « Document d'urbanisme » tout en maintenant la touche clavier « **Ctrl** » enfoncée.

Consulter le règlement de la zone

1. Cliquer sur une parcelle dont vous souhaitez connaître le règlement.
2. Dans le menu « **Consultation** », cliquer sur le lien correspondant au nom du zonage pour accéder aux informations techniques.
3. Dans la fiche d'information « **Zonages** », cliquer sur « **Lien vers le règlement** » pour visualiser le règlement d'urbanisme de la commune au format PDF.

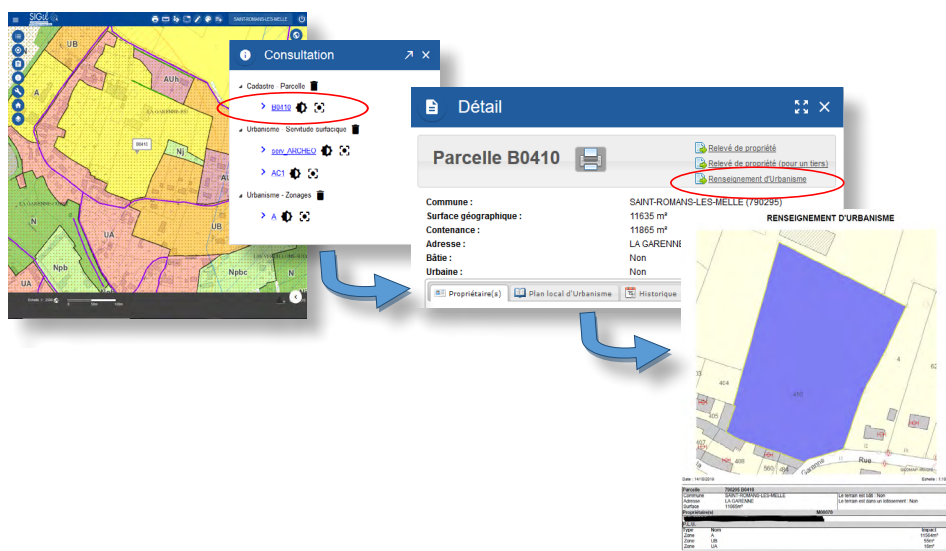


Astuce
Vous pouvez vous centrer sur la zone consultée en cliquant sur l'outil « **Loupe** »  disponible dans la fenêtre d'information de l'objet.

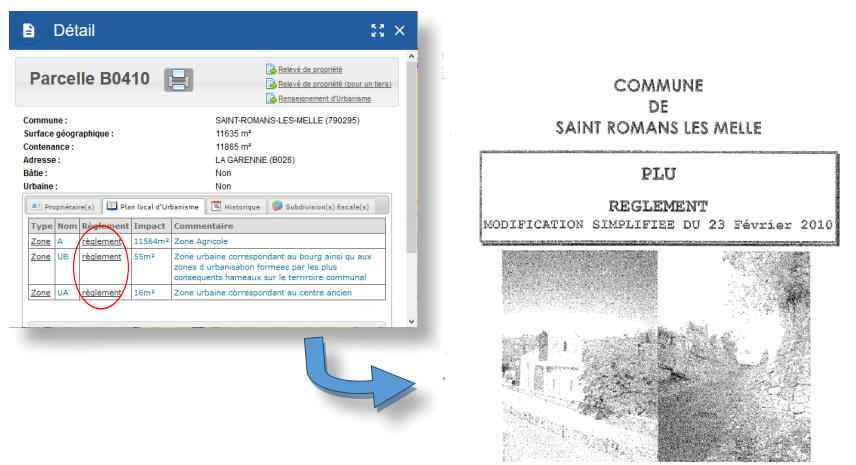
Afficher les renseignements d'urbanisme

1. Cliquer sur une parcelle puis dans le menu « **Consultation** », cliquer sur le lien avec le numéro de la parcelle pour accéder à la fiche parcellaire (voir la fiche astuce n°5).
2. Cliquer sur le lien « **Renseignement d'urbanisme** » dans la fenêtre de la fiche parcellaire en haut à droite.
3. Enregistrer ou ouvrir directement le document au format PDF pour visualiser la fiche de renseignement d'urbanisme liée à la parcelle.
4. La carte avec les renseignements d'urbanisme affiche les informations suivantes :

- Date du jour.
- Numéro de la parcelle.
- Nom de la commune.
- Adresse.
- Surface.
- Terrain bâti ou non.
- Nom du propriétaire.
- Zonage du PLU.



5. Le règlement s'affiche également dans l'onglet « **Plan Local d'Urbanisme** » de la fiche parcelle.



Astuce

Vous pouvez faire afficher l'ensemble des informations d'une thématique d'un seul clic, en cochant la case « **Document d'urbanisme** » tout en maintenant la touche clavier « **Ctrl** » enfoncée.

Attention

Pensez à envoyer les mises à jour des documents d'urbanisme au SIEDS.